Dossier d’inscription au

**Grand Prix Jeune Pousse**

du Rendez-vous des pros de la location saisonnière

16 mai 2025

Le *rendez-vous des pros de la location saisonnière* est la **vitrine d'un secteur dynamique et innovant**. Pour sa troisième édition, nous renouvelons la remise de **quatre Grands Prix pour mettre en lumière les acteurs moteurs de la filière.**

Portés par les valeurs d’innovation, de responsabilité et de performance, les grands prix récompenseront cette année, quatre lauréats :

* **Le grand prix du Service Client** :

*Qui de mieux que le public pour juger d’un bon service client ?*

Ce trophée vise à récompenser le meilleur service client ;

C’est le public (clients, la communauté, les partenaires, visiteurs du site…) qui sera appelé à voter.

Après cette consultation la candidature ayant reçu le plus de voix sera le lauréat

* **Le grand prix de l'Innovation** :

*Récompenser l’innovation pour mieux représenter un secteur innovant*

Ce trophée vise à récompenser le projet le plus innovant du secteur.

Un jury composé d’experts étudiera les différentes candidatures pour élire la plus disruptive.

Ce trophée concerne un projet qui s’est lancé entre avril 2024 et avril 2025.

* **Le grand prix de la Gestion Responsable** :

*Aujourd’hui la location saisonnière doit faire sa part pour l’environnement et le soutien des territoires.*

Ce trophée vise à récompenser les initiatives responsables des partenaires.

Un jury composé d’experts étudiera les différentes candidatures pour élire la plus responsable (social et environnemental).

Ce trophée concerne des initiatives lancées entre avril 2024 et avril 2025.

* **Un grand prix Jeune Pousse :**

*Même les petits acteurs prennent part à la réussite de la filière, ils méritent de la visibilité.*

Ce trophée vise à récompenser les meilleures jeunes structures.

Un jury composé d’experts étudiera les différentes candidatures pour élire la plus prometteuses.

Ce trophée concerne une structure qui s’est lancée entre avril 2023 et avril 2025.

**Quelle récompense ?**

Les lauréats bénéficieront d'un "**Espace ARGENT**" offert pour l'édition 2026 ainsi que d'une visibilité accrue sur les supports de communication du salon.

La cérémonie de remise des prix se déroulera à l’ouverture du salon, après la conférence d’ouverture, devant l’ensemble des participants, ce qui permettra une réelle mise en valeur des sociétés lauréates.

**Quelles sont les critères d’éligibilité ?**

* Participer à l’édition 2025 (exposant ou speaker)
* Ne pas faire partie du jury, excepté pour **Le grand prix du Service Client**
* Les candidatures à la catégorie Jeune Pousse sont réservées aux petites structures ayant un CA annuel 2024 inférieur à 500 000 € HT.

**Qui composera le jury ?**

* **Élise Ripoche,**fondatrice et directrice de l’événement et de J’affiche Complet
* **Membres du jury : liste à venir**

**Dépôt des candidatures :**

Votre dossier de candidature est *à remplir et à renvoyer avant le* ***30 avril 2025*** *avec tous les documents demandés, par courriel aux adresses suivantes :*

[*elise@jaffichecomplet.com*](mailto:elise@jaffichecomplet.com) *et* [*marjolaine@jaffichecomplet.com*](mailto:marjolaine@jaffichecomplet.com)

*Vous avez la possibilité de concourir à plusieurs trophées : dans ce cas merci de déposer un dossier par candidature, chaque dossier doit être complet, avec toutes les pièces justificatives.*

***Attention, tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié par notre jury.***

**Dossier de candidature**

**La société lauréate :**

* Nom de la société :
* Numéro de Siret :
* Nom du contact en charge de l’événement :
* Téléphone :
* Adresse email :
* Type de structure :
* Site web :
* Je souhaite me portez candidat pour

**Le grand prix Jeune Pousse**

Ce trophée concerne une structure qui s’est lancée entre avril 2023 et avril 2025.

Les candidatures à la catégorie Jeune Pousse sont réservées aux petites structures ayant un CA annuel 2023 inférieur à 500 000 € HT.

* Apporter une réponse détaillée aux trois aspects suivants :
* Détaillez en quelques lignes votre société et votre projet : société, utilisateurs, performances et innovations, Soyez concis et percutant.
* Le trophée jeune pousse récompense une société particulièrement prometteuse en termes de croissance ou en termes de potentiel pour la profession : expliquez pourquoi votre société réponds à l’un ou l’autre de ces critères par des points très concrets.
* Joignez à votre dossier tous les éléments qui peuvent étayer votre candidature : labels, certifications, chiffres, témoignages… ils seront autant d’atouts pour appuyer votre dossier.

**Les éléments à fournir :**

Merci de joindre au dossier les documents suivants sous format numérique

* Le logo de votre structure (sous format jpeg).
* Il est obligatoire de joindre à l’inscription un Kbis de la société ainsi qu’un justificatif de CA 2023.
* Vous pouvez également joindre tous documents complémentaires (labels, certifications, chiffres, témoignages, photos, tableaux…) qui pourraient illustrer vos propos et utiles à la bonne compréhension de la démarche.

Je soussigné,

J’atteste sur l’honneur que toutes les informations partagées sont correctes.

Je déclare être d’accord pour participer aux Grands Prix, et en accepter les conditions de réalisation :

J’accepte que le RDV des pros de la location saisonnière réalise une vidéo de quelques minutes valorisant la démarche de mon entreprise et diffuse cette vidéo à travers son site internet et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube).

J’accepte l’insertion de photos me concernant ou la mention d’un signe distinctif de ma société (Logo) ainsi que des coordonnées de contact dans un document de synthèse.

J’accepte également de répondre à la demande d’interview émanant de la presse audiovisuelle et écrite.

J’accepte que ma société soit valorisée sur le site du RDV des pros de la location saisonnière.

J’ai pris connaissance des clauses relatives à cette parution.

J’atteste avoir pris connaissance du règlement de ce concours et en accepte les conditions.

Nom et prénom :

Fait à

Le

Signature du candidat et cachet de l’établissement.